

Commune d'ACHERES LA FORET

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 FEVRIER 2010

L'an deux mil dix et le 20 février à 20h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrice MALCHERE, Maire.

Membres présents :

Monsieur Patrice MALCHERE, Maire, Mesdames, Nathalie LOISEAU-BEUZEVILLE, Chrystelle KERSCAVEN, Elyanne MASSON, Vanessa PIEL, Françoise LE MER Messieurs Roger FAYOLLE, Laurent BONNION, Julien CHANTEMARGUE, Philippe GUILLEMET, Gilbert HOURMANT, Nicolas LE CORRE, Sylvain MARTIN.

Absente excusée : Danièle LEDY (pouvoir à Roger FAYOLLE)

Secrétaire de séance : Nicolas LE CORRE

<i>Nb de Mb afférent au C.MI</i>	<i>15</i>	<i>Convocation: 11/02/2010</i>
<i>Nb de Mb en exercice</i>	<i>14</i>	<i>Publication: 26/02/2010</i>
<i>Qui ont pris part à la délibération</i>	<i>14</i>	

PERSONNEL COMMUNAL

Compte-tenu de la prolongation de l'arrêt de travail de Madame Virginie DORCHAT et suite à l'avis favorable de la commission du personnel le 16/12/2009, Monsieur le Maire propose la prolongation du contrat à durée déterminée de Madame Aline QUINTON dans le cadre d'un Contrat unique d'insertion comme suit :

- pour une année du 1^{er}/04/2010 au 31/03/2011
- durée hebdomadaire de travail : 26 heures/semaine
- rémunération : 111 % du SMIC soit 9, 834 €h

Par ailleurs, il propose aussi que, tant que durera l'arrêt de travail de Madame DORCHAT, Madame QUINTON effectue des heures supplémentaires avec une rémunération identique et ce à concurrence d'un temps complet.

Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, ces propositions.

TRAVAUX

CHATEAU D'EAU

Le bureau d'études SAFEGE a rendu son rapport-diagnostic du réservoir d'eau potable de la commune.

Ce rapport porte sur la structure et l'étanchéité de l'ouvrage; il est à disposition de chaque élu en mairie.

D'une manière globale, l'ouvrage ne présente pas de désordres majeurs mettant en cause sa solidité mais il est observé des cloques à l'intérieur de la cuve et des fuites d'eau qui sont liées principalement au vieillissement de l'étanchéité de la cuve réalisée il y a 23 ans.

La SAFEGE propose un programme de réhabilitation comprenant des travaux sur l'étanchéité intérieure, la sous face et la coupole de couverture ainsi qu'un ravalement extérieur.

Le coût global de l'opération est estimé à 93 000 €HT.

Monsieur le Maire propose de missionner un Maître d'Œuvre pour préparer et suivre les travaux compte-tenu de leur complexité.

Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, cette proposition et charge Monsieur le Maire d'engager une consultation auprès de deux bureaux d'étude au minimum.

ECLAIRAGE PUBLIC

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- décide d'engager des travaux de mise en conformité de l'éclairage public aux différents carrefours où il est constaté un éclairage déficient et peu sécuritaire
- retient l'entreprise FORCLUM (Dammarié les Lys) pour l'exécution des travaux estimés à 6 368.85 €HT pour 14 foyers.
- sollicite une subvention auprès du Syndicat d'électrification du Sud Seine et Marne.

ECOLE

Monsieur le Maire rappelle que suite aux intempéries hivernales, il a été constaté des infiltrations d'eau sous la toiture terrasse de la 5^{ème} classe.

Suite à l'état des lieux, le Conseil Municipal a décidé lors de sa séance du 22/01/2010 de refaire l'étanchéité de cette toiture et de ne consulter que la société SABATE dans la mesure où cette dernière s'engageait à chiffrer les travaux aux mêmes prix unitaires que les travaux similaires réalisés sur la toiture terrasse de la mairie.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- décide d'engager les travaux chiffrés à 9 328.95 €HT
- sollicite une subvention auprès de l'Etat dans le cadre de la DGE (30 %) et auprès du Conseil Général (35 %).
- dit que les crédits seront inscrits au BP 2010

CLOTURE LOCAL TECHNIQUE

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il a remercié au nom de notre commune Monsieur JULIA, député de la circonscription. En effet, Monsieur JULIA a obtenu in extremis une subvention de 5 500 € pour le financement des travaux de sécurisation du terrain où sont implantés le local technique et les châteaux d'eau et ce sur la « réserve parlementaire ».

ASSAINISSEMENT

Conformément aux délibérations des 26 juin et 18 décembre 2009,

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'engager la procédure de modification du zonage d'assainissement avec le bureau TEST INGENIERIE dont les honoraires prévisionnels s'élèvent à 2 725 € HT et sollicite des aides au financement auprès du Département et de l'Agence de l'Eau.

ENVIRONNEMENT

Monsieur GUILLEMET rappelle qu'en novembre 2009 la commune s'est inscrite dans une démarche visant la réduction d'usage des produits chimiques pour l'entretien des espaces publics communaux et ce dans l'objectif de préserver la qualité des eaux souterraines.

Ce jour, le Conseil Général et le P.N.R.G.F. ont présenté à la commune la charte « gestion écologique des espaces communaux » du P.N.R.G.F.

Cette charte a pour vocation d'accompagner les communes du Parc dans la réduction, voire la suppression des pesticides et la mise en œuvre progressive de nouvelles pratiques d'entretien favorables à la biodiversité.

Après avoir écouté Mesdames PIEL et LE MER et Monsieur GUILLEMET, le Conseil Municipal s'engage à atteindre le niveau 1 de cette charte.

Il s'agit dans un premier temps de réaliser un diagnostic de l'entretien des espaces puis de mettre en place un protocole d'entretien. La formation du personnel technique est un point essentiel de la démarche (deux agents désignés : Messieurs BERTIN et BAFFOY). Un suivi annuel des pratiques d'entretien sera effectué afin de garantir une bonne mise en œuvre des principes abordés en formation.

Le niveau 1 implique aussi l'installation d'un local de stockage des pesticides, l'utilisation exclusive de produits homologués, la protection du personnel, l'étalonnage individuel du matériel, la tenue d'un registre des interventions sanitaires ...

Lors de la réunion, l'entretien des fossés des Vaublas a été abordé : leur suppression a été envisagée ... il est rappelé que leur création avait pour objectif d'empêcher le stationnement des gens du voyage sur les Platières ... objectif atteint avec un plus : l'assainissement du site.

Le Parc doit proposer une solution d'aménagement (haies de végétaux, plots, barrières ...).
Affaire à suivre.

ELECTIONS REGIONALES

Les tableaux de permanences du bureau de vote les dimanches 14 et 21 mars sont établis.

INFORMATIONS & QUESTIONS DIVERSES

INTERCOMMUNALITE

Les élus se sont réunis le 17 février afin de répondre au questionnaire qui sera remis au cabinet d'études chargé d'aider l' Association des Maires du Canton pour la création d'une structure intercommunale.

Ce questionnaire qui recueille les attentes de notre commune sera transmis à chaque élu avant la fin de la semaine et sera remis au bureau d'études le 15 mars.

Par ailleurs, Monsieur le Maire informe les élus du retrait de la commune de Recloses qui souhaite maintenant adhérer à l'intercommunalité de Fontainebleau – Avon.... Après l'engagement pris auprès des communes du canton, ce revirement reste étonnant.

ETUDE SURVEILLEE

Suite à la demande de Madame LOISEAU-BEUZEVILLE, la Caisse des Ecoles a fait un sondage auprès des parents sur l'opportunité de mettre en place une étude surveillée le soir après les cours. 74 enfants en élémentaire l'an prochain étaient concernés : aucune famille n'est demandeuse.

Les résultats des sondages de 2001 et 2004 étaient sensiblement identiques. Il ne sera donc pas utile de relancer ce type d'étude avant quelques temps... .

FETE DE LA SAINT JEAN

Suite à la réunion du 15/02, Monsieur CHANTEMARGUE fait le point sur l'avancement du dossier :

- Consultation en cours
 - o des artificiers
 - o des sonorisateurs
 - o des prestataires pour les animations de l'après midi
- La restauration sera assurée par :
 - o L' Association des Parents d'Elèves pour le fromage, la salade, le dessert et le café
 - o Des achérois bénévoles (au bénéfice de la commune) pour
 - des sandwiches bio (Mesdames RUNARVOT, BARTHOMEUF)
 - des crêpes (Mesdames BOUCQ, FAVIER)

Nous sommes dans l'attente de la réponse de la section foot de l'ESF pour assurer la vente de grillades et frites.

Le conseil décide aussi de contacter des prestataires privés qui paieront un droit de place de 50 €

PLACE DE L'EGLISE

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la pose de barrières au long de l'église suite à la chute d'un morceau de joint. Un point sera fait avec les techniciens des Bâtiments de France.

Par ailleurs, le CAUE a fait une proposition d'aménagement de la place de l'église qui sera étudiée par les élus des commissions « Embellissement » et « Travaux »

CENTRE DE LOISIRS

Madame PIEL confirme l'ouverture du centre de loisirs du 22 au 26 février avec une moyenne de 17 enfants par jour.

Les parents sont invités à inscrire leurs enfants pour les vacances scolaires de printemps avant le 19 mars. Le critère d'ouverture reste le même : 13 enfants minimum en moyenne par jour.

P.N.R.G.F.

Monsieur CHANTEMARGUE informe les élus que le Conseil Municipal sera invité à valider la nouvelle charte du Parc avant la fin juin 2010.

PARCOURS EQUESTRE

Monsieur BONNION confirme que les souhaits de la commune ont été pris en compte pour le tracé des parcours équestres sur le territoire de la commune. La présence de notre épicerie sur le parcours est appréciée, le gérant tenir compte de cette clientèle potentielle. La signalétique sera financée, installée et entretenue par le P.N.R.G.F.

CHANTIER NATURE

Monsieur BONNION souhaite organiser un chantier nature dans le cadre d'un projet éducatif d'un groupe venant monter au centre équestre. Il est invité à mettre en place ce projet avec Madame PIEL.

DEGRADATION

Monsieur MARTIN invite chacun à l'aider à identifier le propriétaire du quad qui circule abusivement dans les champs ensemencés.

ECOLE

Madame LOISEAU-BEUZEVILLE souhaite que la commune dépose un dossier de demande de subvention pour le financement de l'achat de fruits proposés aux enfants de l'école à la récréation.

AIRE DE JEUX

Madame LOISEAU-BEUZEVILLE souhaite que les élus lui donnent le feu vert pour une étude concernant l'installation de jeux sur le domaine public du type de ceux installés dans la cour de récréation. Autorisation lui est donnée. L'étude devra impérativement intégrer le coût de la maintenance et des contrôles (contrôles visuels hebdomadaires – contrôles fonctionnels (4/an) – contrôle annuel principal) et évaluer les risques de dégradation.

La population n'est pas suffisamment informée de l'ouverture au public de l'aire de sport (basket – ping-pong) derrière l'école le mercredi, le week-end et durant les vacances scolaires. Un rappel est à faire dans le bulletin de juin et sur le site.

PLANNING REUNIONS & MANIFESTATIONS

MARS	Lundi 8	20h30	Commission Culture
	Vendredi 12	20h00	Commission Embellissement
		20h30	Commission des finances
	Dimanche 14		Elections régionales
	Vendredi 19	20h30	Commission des finances
	Dimanche 21		Elections régionales
	Vendredi 26	20h30	Conseil Municipal
	Samedi 27	9h30	C.C.A.S
	Samedi 27	10h30	Caisse des Ecoles

MAI	Du 1 ^{er} au 9		Salon de printemps
	Vendredi 21	20h30	Conseil Municipal
	Dimanche 23	12h30	Banquet des Anciens
JUIN	Samedi 19		Fête de la Saint Jean
	Vendredi 25	20h30	Conseil Municipal

La séance est levée à 23h45